



# Certificat Post-Diplôme Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie

*La souffrance psychique se manifeste dans les milieux de vie à travers des troubles du comportement et de la personnalité, souvent associés à la précarité, l'isolement, la rupture du lien social, le non accès au droit. Ces troubles éprouvants dans le parcours de vie des personnes font potentiellement obstacles à la réadaptation psychosociale et à la réinsertion socioprofessionnelle.*

*Les professionnels de l'action sanitaire et médico-sociale éprouvent des difficultés à discerner leur périmètre et légitimité d'intervention dans l'accompagnement, le soin psychique et somatique de ces personnes. La souffrance psychique génère une résistance de la personne au processus d'adaptation aux normes et d'intégration en milieu ordinaire.*

***Pour faire face à cette problématique, l'IRTESS de Bourgogne et le Centre Hospitalier La Chartreuse à Dijon ont co-construit le certificat post-diplôme (CPD) "santé mentale et psychiatrie en milieu de vie".***

## Objectifs

- Concevoir des interventions adaptées à la personne et à la population souffrant de troubles psychiques, orientées vers la réhabilitation psychosociale
- Faire face avec assurance et discernement aux phases critiques et de crise
- Analyser les pratiques professionnelles dans un souci de promouvoir la qualité de vie de tous les acteurs
- Conjuguer une approche clinique, psychopathologique, soignante à une approche de l'intervention sociale et éducative, en partenariat et en réseau

## Organisation et durée

22 jours (154 heures), organisés sur des sessions de 3 journées de 7h. Une session par mois.

## Public et conditions d'admission

Tous professionnels du travail social, éducatif et de la santé de niveau III (niveau IV nous consulter), accompagnant une population en souffrance psychique depuis au moins un an.

Tous professionnels souhaitant assumer une activité de référent santé mentale et psychiatrie.

## Tarif

2310 € par stagiaire.

Adhérents UNIFAF, financement spécifique pour 2016, nous consulter.



# Certificat Post-Diplôme Santé mentale et psychiatrie en milieu de vie

## Pourquoi un certificat en santé mentale et psychiatrie en milieu de vie ?

Les professionnels sanitaires et médico-sociaux accompagnent une population en grande difficulté psychique et sociale dont le rétablissement est incertain, précaire, fragile. La maladie psychique est stigmatisante et ne trouve pas toujours une "terre d'accueil dans la cité" et dans les structures de vie.

L'accompagnement sanitaire et socio-éducatif prévient l'aggravation des troubles psychiques, la rupture des parcours de santé, l'évolution vers / ou la stabilisation du handicap psychique.

Le milieu de vie est constitué d'espaces institutionnels ou non institutionnels : foyers d'hébergement, ESAT, domicile, lieux d'insertion, milieux ouverts des secteurs sanitaires et sociaux, milieu carcéral, milieu scolaire, mais aussi espace public, cité, territoire. Le milieu de vie, parfois inadapté ou à transformer, constitue l'espace de rencontre et de travail de tous les acteurs, professionnels, personnes en souffrance psychique, proches et famille.

## Approche pédagogique

Ce certificat s'appuie sur une approche communautaire, éactive du milieu et l'analyse de l'activité.

Des modalités pédagogiques innovantes seront mobilisées : apprentissage par simulation, instruction au sosie, usager expert valorisant la participation des personnes.

## Programme

### RÉFÉRENTIEL DES COMPÉTENCES

- Intervenir auprès d'une population en souffrance psychique en mobilisant des savoirs relatifs à la santé mentale et la psychiatrie sociale
- Accompagner la personne ou une population pour soutenir son intégration dans le milieu de vie en encourageant un processus de développement et d'émancipation
- Concevoir l'intervention en s'appuyant sur des savoirs cliniques, expérientiels et méthodologiques
- Travailler en partenariat et en réseau en s'appuyant sur les ressources et contraintes du milieu de vie de la personne, de la population, du territoire, du champ sanitaire et social.

### MODULES

#### Module 1 : Intervenir en milieu de vie auprès de personnes en souffrance psychique (49h) - 4 ECTS

- Expérimenter une méthodologie d'analyse de l'activité
- Nommer ce qu'engage l'intervention et l'assumer collectivement et publiquement
- Faire cohabiter des logiques différentes et travailler son positionnement dans l'intervention
- Faire face à l'inattendu, aux situations critiques et de crise
- Développer un esprit d'innovation et de recherche

#### Module 2 : Se situer dans le contexte, le territoire, le réseau (21h) - 2 ECTS

- Se positionner dans un contexte historique, juridique, économique, social et institutionnel
- Concevoir son intervention en s'appuyant sur les valeurs et les finalités des métiers du travail social et de la santé
- Mobiliser l'expertise des personnes en souffrance psychique sans déni des difficultés et travailler avec les familles et les proches

#### Module 3 : Accompagner des enfants et des adolescents en souffrance psychique (28h) - 3 ECTS

- Comprendre le développement de la personnalité et les troubles psychopathologiques chez l'enfant et l'adolescent
- Concilier la dimension éducative, pédagogique et thérapeutique utile au service du développement de l'enfant et l'adolescent
- Appréhender la souffrance et favoriser la relation et la construction du lien social
- Prévenir la manifestation de troubles du comportement
- Promouvoir une intervention respectueuse de la santé et des compétences de la personne en souffrance psychique

#### Module 4 : Accompagner des adultes en souffrance psychique (28h) - 3 ECTS

- Comprendre le développement de la personnalité et les troubles psychopathologiques chez l'adulte
- Appréhender la souffrance et favoriser la relation et la construction du lien social
- Prévenir et gérer les troubles du comportement
- Concevoir une intervention respectueuse de la santé et des compétences de la personne en souffrance psychique
- Déployer des pratiques innovantes afin de promouvoir l'autonomie et l'intégration des personnes en souffrance psychique dans un territoire

#### Module 5 : Expérimenter une médiation et la concevoir dans un milieu de vie (28h) - 3 ECTS

- S'initier et expérimenter une médiation éducative et/ou thérapeutique participant au développement de la santé mentale
- Concevoir une activité de médiation adaptée à la personne ou à une population en souffrance psychique
- Saisir les opportunités du milieu de vie
- Mesurer ce qui peut se jouer dans la rencontre de l'autre dans une médiation
- S'approprier les expériences de dispositifs conduites au niveau régional, national et international

### CERTIFICATION

Construit sur le modèle UE, le certificat post-diplôme validant 15 ECTS est obtenu aux deux conditions cumulatives :

- Obtenir les crédits correspondant aux 5 modules.
- Etre présent durant au moins 90 % de la formation.

Centré sur l'expérience professionnelle du stagiaire, le travail de certification permet de démontrer le développement des 4 compétences du référentiel.

## Renseignements

### Catherine Andriot

Tél. 03 80 72 64 33

E-mail : candriot@irtess.fr

## Coordination pédagogique

### Valérie Rousset

Tél. 03 80 72 64 87

E-mail : vrousset@irtess.fr

### Isabelle Jurien de la Gravière

Tél. 03 80 72 64 56

E-mail : ijurien@irtess.fr

### Christophe Lety

Tél. 03 80 42 49 02

E-mail : christophe.lety@chlcdijon.fr